

# Nature et Patrimoine en Centre Bretagne

---

## ASSEMBLEE GENERALE DU 2 AVRIL 2009

### COMPTE-RENDU

L'association NATURE ET PATRIMOINE EN CENTRE BRETAGNE a tenu son assemblée générale extraordinaire le 2 avril 2009, à Plouray (56770) sur convocation du conseil d'administration en date du 27 février 2009.

L'assemblée est présidée par Madame M. DIENNET en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Mme Dominique Williams, secrétaire.

La présidente souhaite la bienvenue aux adhérents présents et rappelle que l'assemblée générale extraordinaire a été convoquée afin d'approuver le projet de statuts révisés sur les conseils de l'avocat de l'association, Maître Le Briero. L'objet de l'association, qui était relativement vague et imprécis, ainsi que son territoire d'action, ont été précisés pour lui permettre d'aller en justice sans risquer d'être déboutée pour ces motifs. Le but est de pouvoir entamer des procédures et la première visera à faire annuler la vente des chemins du site de Cohignac. NPCB sera ainsi en mesure d'aller en contentieux sur tous les points, au fur et à mesure de l'avancement du projet GDE lorsqu'il sera déposé : permis de construire et tout ce qui suivra...

La présidente indique en outre que, le samedi 4 avril prochain, 2 représentantes de NPCB vont se rendre en Normandie où aura lieu un regroupement des présidents de toutes les associations riveraines des sites GDE en France afin de mettre en place un collectif qui permettra de dénoncer et de combattre les pratiques de cette société au niveau national. Pour cette raison aussi, l'association a besoin de statuts efficaces. Le vote des statuts est donc essentiel pour l'avenir.

La présidente rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation des statuts révisés
2. Questions diverses

et demande aux adhérents s'ils souhaitent voter à main levée, ce qu'ils acceptent.

#### **1. APPROBATION DES STATUTS RÉVISÉS**

L'assemblée générale extraordinaire adopte les statuts à l'unanimité moins quatre abstentions.

#### **2. QUESTIONS DIVERSES**

La présidente passe ensuite la parole à la secrétaire qui fait un résumé des actions entreprises par le Conseil d'Administration depuis la dernière assemblée générale. En

# Nature et Patrimoine en Centre Bretagne

---

outre, la Communauté de Communes du Kreiz Breizh a voté une motion de soutien à NPCB contre le projet GDE. Même chose pour la commune de Guisriff.

Un débat s'instaure sur la position de l'association vis-à-vis du monde agricole. Les représentants de l'association rappellent leur engagement pour la défense de l'agriculture en s'opposant à l'artificialisation des surfaces agricoles, et à la mainmise des groupes industriels sur toute la filière agricole, en citant l'exemple de l'Espagne où les agriculteurs indépendants ont quasiment disparu et sont devenus simples ouvriers de l'industrie agroalimentaire. A Plouray, les terres acquises par GDE doivent revenir à un usage agricole. De ce point de vue, NPCB regrette le manque de soutien des agriculteurs et de leurs syndicats.

La présidente termine en annonçant la tenue d'un fest noz le 25 avril prochain à Langonnet.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente, le trésorier et la secrétaire.

Fait le 9 avril 2009,

Présidente

Trésorier

Secrétaire